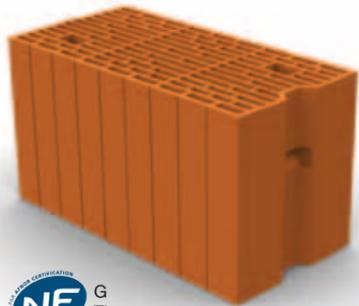


bgv'S25

Nouvelle
performance thermique

Domaines d'utilisation

- Maisons individuelles
- Maisons individuelles groupées
- Batiment de logements collectifs (2^{ème} et 3^{ème} famille)
- Batiment non résidentiels

R = 1,64 m².K/W

Offre RT 2012 "PREMIUM" - Maison individuelle et collectif

La **bgv'S25** est l'offre "Haute Performance Thermique" pour répondre à la RT 2012 dans les régions au climat exigeant. Booste l'isolation du bâti pour atteindre les labels "Faible Consommation ou BEPOS". Confort de pose en région sismique.

- R=1,64 m².K/W – maçonnerie de type A
- Equivaut à un gain d'isolation de 45%
- Ep. 25 cm : l'enrobage des aciers facilite le chainage en région sismique
- Rapide : 7,3/m²
- Pose joint mince
- Gain de productivité 30%
- Pérennité des performances

Descriptif type

Le gros œuvre sera réalisé en maçonnerie de briques de 25 cm d'épaisseur de type A à forte résistance thermique en terre cuite - type **bgv'S25 - bio'bric (R=1,64 m².K/W)** - rectifiées 2 faces, hourdées au mortier Joint Mince (ép 1mm) conforme au DTA n°16/14-694.



Ce produit a été fabriqué selon une organisation Qualité / Environnement, certifiée conforme par Afnor Certification, aux normes ISO 9001 version 2008.

DTA - CSTB
n° 16/14-694

Caractéristiques techniques

	bgv'S25
Utilisation	Mur porteur de façade des bâtiments
Référentiel de pose	DTU 20.1 - DTA n°16/14-694
Épaisseur (mm)	250
Dimensions (l x ep x h) (mm)	500x250x274
Poids à l'unité (kg)	23
Quantité/m ²	7,3
Quantité/palette	48
Pas de pose (cm)	27,5
Site de fabrication	Gironde-sur-Dropt (33) - St-Marcellin (42)
Réf article	330

Montage au mortier joint mince

Mortier de montage	Mortier Joint Mince bio'bric (M) - Sac de 25 kg
Consommation en région non sismique (mortier pour le joint Horizontal)	0,72 sac de mortier / palette de brique mère (incidence des accessoires comprise)
Consommation en région sismique (mortier pour le joint Horizontal et Vertical)	1,20 sac de mortier / palette de brique mère (incidence des accessoires comprise)

Performances*

Thermique	Joint vertical sec ou collé	R = 1,64 m ² .K/W
Sécurité Incendie - Mur enduit à l'extérieur (REI en min.) Avec doublage intérieur PSE Th32 (80 ou 100+10 ou 13) Avec doublage intérieur LdR (80+10)		REI 30 – Charge 15 t/ml – PV efectis 11-U-298 REI 60 – Charge 20.9 t/ml – PV efectis 11-A-521
Acoustique - Mur enduit à l'extérieur - Rw (C;Ctr) Avec doublage intérieur PSE Xtherm Ultra 32 Phonik (80 ou 100+13) Avec doublage intérieur LdR (80 ou 100+10) Sans doublage		55 (-2;-8) dB - PV CSTB AC10-26030599 55 (-2;-7) dB - PV CSTB AC10-26030599 39 (0;-2) dB - PV CSTB AC10-26030599
Mécanique - Selon Eurocode		f _b = 10.4 MPa – f _{tk} = 4.1 MPa – E = 4100 Mpa Matériau catégorie 1 – Cisaillement f _{vk0} = 0.3 Mpa – γ _m = 2.5 – f _{bH} > 1.5 MPa
Classement support d'enduit		Rt3
Type d'enduit monocouche à utiliser		OC2

* Il appartient aux maîtres d'ouvrages et aux maîtres d'œuvres d'effectuer toutes les études techniques relatives à la conformité du bâtiment aux réglementations en vigueur (thermique, structure, résistance au feu, acoustique). Un bâtiment conforme est un bâtiment qui respecte simultanément la réglementation thermique, mécanique, acoustique, parasismique et incendie. Dans tous les cas, il convient de se référer aux PV d'essais et autres réglementations lors des études. Se rapporter aux PV correspondants.

Principe de mise en œuvre



1 - Réalisation du premier rang au mortier traditionnel hydrofugé (ép. 2 à 4 cm), à l'aide de platines. Attention, le premier rang doit être d'une planéité parfaite.



2 - Pose de la brique **bgv'S25** à l'aide du rouleau applicateur. Mise en œuvre partie courante p 30